

## Au sujet de la chambre à fumée

---

L'article que j'ai publié dans le B.U.P. n° 773, avril 1995, m'a valu un certain courrier, qui m'incite à écrire cette lettre, afin de préciser certaines choses importantes.

En effet, rendons à César ce qui est à César.

L'invention de la chambre à fumée est à attribuer à M. Roger LOUPIAS, inspecteur pédagogique régional honoraire, qui comme on me l'a précisé, avait fait construire cette chambre à fumée pour animer les stages qu'il organisait dans toute l'Académie de Toulouse, dans le cadre de l'introduction des sciences physiques au collège en 1978 ou 1979. C'est donc au cours d'une de ces journées d'animations sur l'optique à Cahors que j'ai pu la voir fonctionner pour la première fois.

Le prototype de cette chambre à fumée fut construite par M. LOUPIAS en liaison avec un aide de laboratoire du Lycée Michelet à Montauban, M. Claude SAUMMADÉ, professeur de sciences physiques dans ce lycée ayant ouvert les portes de son laboratoire à M. LOUPIAS.

Notre monde devenant de plus en plus impersonnel je pense qu'il est bon de rendre hommage à tous ceux qui tentent de le rendre plus humain. Nous sommes ici dans ce cas et mes collègues des collèges du Lot, je suis certain, ne me contrediront pas, M. LOUPIAS nous ayant toujours motivés dans notre travail par son humanité.

J.-P. UTRILLA  
Collège du Puy d'Allon - 46200 SOUILLAC